



Gonfreville l'Orcher, le 24 juin 2016

**Jean-Paul LECOQ**

Maire de Gonfreville l'Orcher  
Conseiller départemental de Seine-Maritime  
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Havraise

Nos Réf. : JPL/SG

**M. François LOBIT**  
*Sous-Préfet du Havre*  
**95, boulevard de Strasbourg**  
**76600 LE HAVRE**

**Objet : Situation de la cimenterie Lafarge**

Monsieur le Sous-Préfet,

Comme vous le savez, avec mes collègues élus du Front de Gauche et notamment Thierry Foucaud, vice-président du Sénat, Céline Brulin conseillère régionale et Gilles Houdouin, conseiller régional de Normandie, et avec Gilbert le Maître, maire de Saint-Vigor-d'Ymonville, nous réclamons à l'Etat et à la Région, depuis le mois de février, l'organisation d'une table ronde destinée à étudier toutes les solutions visant à maintenir la production de la cimenterie de Saint-Vigor-d'Ymonville et à sauvegarder l'ensemble de ses emplois.

Après m'avoir convié à une réunion le 30 mai dernier à ce sujet, vous en avez décidé le report quelques jours avant, sans vraiment que je n'en comprenne les raisons, le conflit social lié au projet de loi travail ayant bien peu de rapport avec la situation de la cimenterie Lafarge.

Depuis, le temps passe et rien ne bouge, aucune initiative publique n'est prise pour mettre en échec le plan de reconversion annoncé début février par le groupe Lafarge/Holcim et ce malgré des éléments évidents permettant de considérer que celui-ci va à l'encontre de l'intérêt régional et national.

Pire encore, les révélations successives des médias et notamment la mise en lumière des pratiques de ce groupe en matière de transaction des droits à polluer, puis encore dernièrement ses liens avec l'organisation terroriste Daesh, sont de nature à renforcer la légitime suspicion des élus et des pouvoirs publics sur la stratégie de ce groupe depuis sa fusion avec le suisse Holcim.

Dans ces conditions, personne ne pourrait comprendre que la table ronde annoncée ne puisse pas se tenir avant le 14 juillet et le début de la période de congés, sauf à considérer que l'Etat a, dans cette affaire, des intérêts ou une responsabilité qu'il cherche à dissimuler.

D'autant plus que je me permets d'attirer une nouvelle fois votre attention sur la situation préoccupante des salariés du site et de leurs familles. Si, aux sentiments de profond écœurement et d'injustice provoqués par l'annonce de la reconversion de leur usine malgré les engagements pris antérieurement et leur total investissement dans le redressement de la cimenterie depuis deux ans, venait à se joindre un sentiment d'abandon des pouvoirs publics, nous serions alors en présence d'une situation potentiellement explosive dont l'Etat et la Région ne manqueraient pas de porter la responsabilité.

Je vous renvoie à mes précédents courriers concernant les leviers dont l'Etat et la Région disposent pour intervenir, au nom de l'intérêt général, dans cette affaire.

Dans l'attente de connaître la date arrêtée pour cette table ronde,

Je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, à l'assurance de toute ma considération.



MAIRIE DE BONNEVILLE-NEUVILLE  
Seine-Maritime  
Jean-Paul LECOQ